

L'OBSERVATEUR FRANCAIS.

ORGANE DES INTÉRêTS ÉTRANGERS DANS LA PLATA.

PARAÎSSANT LE DIMANCHE ET LE JEUDI.

BUREAU :	ABONNEMENTS :	RÉDACTEUR RESPONSABLE :	BUREAU :
Rue du 25 Mai numero 50.	Montevideo, un mois 1 patagon. Buenos Ayres, 3 mois 75 piastres mgs. Brest, 3 mois 6\$000.	ÉDOUARD BEAUSSART.	Rue du 25 Mai numero 50.

A NOS LECTEURS.

L'indisposition du Rédacteur en chef continuant encore aujourd'hui, nos souscripteurs sont priés de vouloir bien excuser les lacunes qu'ils ont pu noter dans la rédaction des derniers numéros, et qu'ils pourront noter encore dans celui de ce jour.

Dès que M. Beaussart sera complètement remis, les choses ne tarderont pas à reprendre leur cours habituel.

L'OBSERVATEUR FRANCAIS.

Montevideo, 27 Septembre 1862.

Revue politique.

On dit que le roi Louis-Philippe, chaque année à l'ouverture et à la clôture des sessions législatives, commençait invariablement ses cours par la phrase suivante:

"C'est toujours avec un nouveau plaisir que je me trouve au milieu de vous, etc., etc." phrase qui pourtant prenait quelquefois une tournure différente et devenait:

"C'est avec un plaisir toujours nouveau que, je me trouve, etc., etc."

En France où rien ne passe inaperçu, on a beaucoup plaisanté ces entrées en matière des discours royaux, mais le monarque eut le bon sens de peu s'inquiéter de la critique dont il était l'objet et continua à employer sa phrase sacramentelle qui peignait, aussi bien une année que la précédente, le sentiment qu'elle exprimait. Quant à nous, bien loin d'en faire la critique, nous serions très heureux de pouvoir user du même privilège et d'avoir ainsi à nos ordres une entrée en matière toute prête, qui put être toujours la même, pour les *nouveaux* que le devoir nous impose chaque semaine. Or, là où l'on n'a rien vu, il est difficile de *croire*; c'est ce qui cause aujourd'hui notre embarras, et nous fait envier un équivalent au: *C'est toujours avec un nouveau, etc., du roi populaire, pour commencer à rendre compte de la semaine qui vient de s'écouler.*

Nous avons été sur le point de nous écrier: *Anne! ma sœur Anne! ne vois-tu rien venir?* mais nous avons craint de nous laisser entraîner à raconter à nos lecteurs les scélérités de la *Barbe Bleue* et nous nous sommes abstenu. Il y a bien encore le—*Pas de nouvelles, bonnes nouvelles, employé* dernièrement au singulier, par un de nos collè-

gues de grand format; mais il nous semble que l'absence de nouvelle n'indique rien de bon dans un pays où il y a tant à faire.

Enfin vu la circonstance embarrassante, le meilleur moyen d'en terminer est de brusquer le dénouement et de dire simplement que la semaine qui vient de finir n'a pas été plus animée que les précédentes.

Le ministère est spécialement occupé par la question du Vicaire Apostolique, question stérile dans sa cause comme dans ses conséquences, et que l'on devrait trancher à la manière d'Alexandre. C'est une pierre d'achoppement qu'il faut rejeter loin du chemin: marbre ou cailloux vulgaire si la pierre entraîne la marche, elle devient nuisible. C'est là notre avis.

Une note du ministre de l'Intérieur, publiée dans la *Nación* du 26, invite les journalistes à traiter cette question avec la plus grande modération, dans l'intérêt, dit S. E., du maintien de l'ordre et de la tranquillité des consciences.

Il nous semble que le moyen le plus sage pour arriver à ce résultat est d'en terminer d'une manière quelconque; la loi sera toujours là pour contenir les écarts des révélations, que la mesure adoptée, quelle qu'elle puisse être, pourrait trouver hostiles. En ce sens la note de S. E. Mr. le Ministre de l'Intérieur nous paraît superflue; la loi doit être un frein et non pas une menace.

Un nouveau mémoire, publié par M. Antonini, sur l'état de son procès avec le fisc, vient démontrer clairement qu'il y a à résoudre des questions aussi importantes pour le pays que la question célestiastique. Le nouveau cabinet comprendra, nous n'en doutons pas, toute l'urgence des mesures à prendre pour assurer désormais la garantie des propriétés, et pour faire cesser les méfiances que certains procès scandaleux ont jetté dans le public.

La Nación de vendredi dernier, publie un excellent article sur l'immigration et sur la nécessité de peupler de travailleurs les champs déserts de la République Orientale. Nous partageons entièrement les idées du rédacteur de cet article; seulement nous lui ferons observer que son idée n'est et ne sera praticable qu'autant que les colons trouveront dans les institutions du pays des garanties sérieuses sur les résultats de leur travail; garanties qui ne pourront leur être offertes que lorsque la propriété actuelle sera bien établie et que l'on pourra acquérir des terrains sans

craindre que, le lendemain peut-être de l'acquisition, le premier intrus venu puisse prétendre en disputer la possession.

Il y a donc tout un travail préparatoire à faire, des institutions toutes nouvelles à établir pour que le pays soit disposé à recevoir un sureau de population étrangère, dans le sens de l'article auquel nous nous référons.

La République Argentine est toujours à discuter la question de savoir où placer sa capitale; plusieurs projets ont été présentés à cet égard, et le désaccord le plus complet règne dans les chambres sur la mesure à adopter.

Nous rectifions avec plaisir ce que nous avons dit dans notre dernière revue, au sujet de la perte d'abonnés éprouvée par le journal *La Tribuna*, de Buenos Aires. D'après le bruit qui courrait, on élevait à environ 2,000 le nombre de ses souscripteurs qui s'étaient retirés, quand en réalité ce chiffre se réduit à 120.

Nous félicitons sincèrement les rédacteurs de ce journal, et nous leur désirons que cette lacune soit bientôt comblée par de nouvelles et nombreuses adhésions.

L. B.

Affaire de M. le Dr. Goumouillon.

Le statu quo le plus désespérant continue à peser sur cette célèbre affaire; malgré tous les efforts du prisonnier, malgré toutes les protestations que nous avons élevées jusqu'à ce jour,—protestations qui sont restées sans réponse,—rien de décisif n'a été accompli.

Une nouvelle publication faite par M. le docteur Goumouillon, dans le journal *El Pueblo* du 25 de ce mois, témoigne qu'un rapport sur l'état de sa cause a été demandé par le gouvernement; mais la lecture ordinaire des magistrats chargés de cette mission a obligé M. Goumouillon de les dévoiler et de publier lui-même ce rapport. C'est ce document qui ainsi que nous l'avons dit plus haut, a été inséré dans les colonnes de *El Pueblo* sous le titre de: "Extrait du dossier de M. le Dr. Goumouillon, pour servir de rapport, fait à MM. les Juges qu'à ceux qui désirent connaître l'état de cette cause."

1860.

Le procès intenté à M. le docteur Goumouillon a été motivé par un travail (*espionnage*) de meurtre de Bartolomé Méta, relatif à des champs situés dans le département de Salto, ayant appartenus à García de Zúñiga de qui M. Goumouillon était devenu co-seigneur.

C'est alors que M. Goumouillon qui avait ce travail en son pouvoir, ayant reçu de D. José María Olave par l'intermédiaire de D. Tomás García de Zúñiga, fut obligé de le remettre,—par ordre du Juge de Crime de la 1re Section,—à l'ancien greffier de Justice (ordonnance du 14 Octobre 1860).

Une série d'heureuses découvertes avait mis entre mes mains toutes les courroies nécessaires pour museler cet intrigant de bas étage; aussi, franchement, ravi de pouvoir servir la cause du bon droit et de l'amitié, je terminais ma toilette dans les plus heureuses dispositions d'esprit, lorsqu'un coup discret retentit à la porte de ma chambre, et David, ayant sur mon ordre tourné le bouton de la serrure, se trouva face à face avec le général Trufiano. Eperdu de terreur à cette vue et ayant sa dernière heure bien définitivement arrivée, l'imberbe sonda d'un regard désespéré les profondeurs du dessous de mon lit, puis, sans doute peu satisfait de la sécurité de cet asile, d'un bond prodigieux s'élança hors de la chambre.

Le personnage qui me faisait l'honneur inespéré d'une visite avait la mine sévère, la moustache retroussée, la main droite passée dans l'ouverture de son habit, boutonné militairement sur la poitrine.

—Monsieur, me dit-il d'une voix rogue, j'espérais que vous m'apporteriez vos excuses pour les insignes maladresses dont votre domestique s'est rendu coupable envers moi. Je suis vraiment peiné d'être obligé de venir les chercher moi-même, et de vous avertir que, si je peux fermer les yeux sur les deux accidens de cette journée, un troisième m'obligerait à vous demander une éclatante réparation.

La solennité de ce début, l'air provocateur de ce général de comédie, m'agacèrent prodigieusement le système nerveux, et il me passa par la tête—*Hérrerapiss-je, un de mes compatriotes, le malheureux*.

Cette remise a donné lieu à plusieurs examens, entre autres, l'examen enlégigraphique du travail, ensuite duquel les examinateurs dirent qu'il leur paraissait qu'on avait rodé *unter des papiers cravat*.

Alors le Juge de Crime de la 1re Section remit le tout à l'accusateur public qui le renvoya au Juge, le 18 Octobre, en disant: "que le soumis, tel qu'il se trouvait, demandait encore beaucoup d'éclaircissements et de déclarations pour qu'il put être donné lieu à une accusation"; puis, indiquant quelques mesures qu'il croyt nécessaires il signala entre autres, celle-ci: *amplifier les déclarations du Dr. Goumouillon, et assurer de sa personne si le Juge le reconnaît urgent*. En conséquence, le lendemain [19 Octobre] le Juge de Crime ordonna ce qui suit:—"Qu'il soit procédé à l'amplification des déclarations des personnes nommées dans la note ci-dessus, et ordre soit donné au chef de Police de faire procéder à l'arrestation de Dominique Goumouillon, pour le mettre à la disposition du Tribunal.—Oùre."

Après la note du Chef de Police, annonçant au Tribunal *l'accusation et la mise en secret du sujet français le Dr. Dominique Goumouillon*, la procédure suivit son cours jusqu'à ce que le Juge de Crime se retira de la cause en ces termes:

"Montevideo, 8 novembre 1860.—L'ordre du Juge sous-signé, D. José María Olave, se trouvant impliqué dans la présente cause, et l'instruction étant terminée, le souigne se considère légalement empêché de continuer à en suivre la procédure et à se prononcer sur les conséquences; ce pourquoi il la remet au Juge de Crime de la 2me Section.—Olave."

Le dossier fut en effet remis à ce Juge; mais, par suite de la procédure, M. Goumouillon ayant eu le droit de recuser, et la recussion ayant été admise par le Juge compétent, ledit fut renvoyé au Tribunal Civil de la 1re Section, avec la note suivante:

"Montevideo, 12 décembre 1860.—A l'effet de mon ordonnance de ce jour, je remets à V. S. le dossier de la cause intentée pour falsification de documents et pour laquelle se trouve incarcéré D. Domingo Goumouillon. Dieu vous garde etc.—Basanaz."

Le 14 du même mois, M. Goumouillon demanda au Tribunal Supérieur l'examen de sa cause, et son largissement. Le Tribunal ordonna que cet incident soit pris en considération lors de la prochaine visite des prisons, qui eut lieu le 24 décembre sans aucun autre résultat. Ainsi se termina l'année 1860.

Voyons maintenant ce qui fut fait en

1861.

Le 6 février le Tribunal ordonna toutefois que la procédure soit remise au Juge ordinaire pour y être continuée, et pour statuer sur la demande en largissement; cette demande fut soutenue et le Juge Civil de la 1re Section donna le 10 avril, que M. Goumouillon fut mis en liberté le jour même, sous la garantie des cautions offertes.

L'accusateur public fit appel de cette sentence, et le Tribunal ayant accordé le recours le 18 avril, il annula la décision du Juge le 15 juillet suivant, attendu qu'elle attribuait le jugement de l'accuse au Tribunal Civil au lieu du Tribunal Criminel de la 1re Section.

Le 21 juin M. Goumouillon fut appelé à son tour, de l'audition prononcée par le Tribunal, et celui-ci ordonna qu'il fut procédé conformément à l'affai.

Après plusieurs écrits infructueux, adressés par M. Goumouillon au Tribunal, demandant son largissement, ou

une idée bouffonne que je résolus instantanément de mettre en action. Je repris de ma voix la plus humble:—Général, je suis d'autant plus heureux des ouvertures que vous voulez bien me faire, que si elles me donnent l'occasion de vous présenter l'expression de mes regrets, elles me permettent aussi de vous éclairer sur les graves dangers qui vous menacent.

—Les graves dangers qui me menacent! répéta Ettore d'un ton de méprisante surprise digne du héros troyen, son homonyme.

—Permettez-moi de vous donner la clé de ces paroles ambiguës.

Et sans m'arrêter, tout d'une haleine, j'achevai le récit du vol à l'ouïe, de l'escroquerie, pour rendre à la chose son véritable nom, dont David avait été victime au pied de la colonne Oberléon.

—Et en quoi peut me concerner cette mystification? interrompit mon visiteur avec un imperceptible aplomb.

—Les yeux égarés de mon serviteur ont retourné je ne sais quelle absurdité ressemblance entre vous-même et le héros de cette aventure, un certain *Sigmar Carabosso*.

—*Sigmar Carabosso!*... répéta Ettore avec l'hésitation d'un homme qui cherche à rassembler ces souvenirs confus. Un prestidigitateur, je crois, qui a fait, non sans succès, le tour de l'Inde il y a deux...

—Et qui avait pour compagnon de voyage, ini-

FEUILLETON.

DEUX JOURS

DE SPORT A JAVA.

(Fin.)

Un déjeuner fort appétissant, où la cuisine européenne avait fait d'heureux emprunts à la cuisine native, nous attendait sous le pavillon. Un pâté, une galantine, les *curries* les plus variés étaient flanqués de bananes, d'ananas, de plam-pommes, de pâtisseries de toute sorte. En matière de surtout, au milieu de la table, s'élevait une pyramide de mangoustans, ces délicieux fruits des tropiques, qui arrivent à Java à leur plus haute perfection. Un nouveau méfait de David vint exciter ma confusion et l'ilarité de l'assistance. En proie à de secrètes terreurs, le malheureux n'approchait du général qu'avec des santiemens, des gambades grotesques, et finit pardéverser sur le chef d'Ettore un magnifique fromage bavarois sur lequel j'avais jeté mon dévolu depuis le commencement du repas. Cet accident ne devait pas

retour de sa cause au Juge ordinaire compétent, ajoutant que entre les causes diverses motivant l'habitabilité du Dr. Gómez ou n'importe quel autre en procès civil avec lui pour réclame de comptes et recouvrement d'espèces... M. Gommoulin se présente le 27 septembre devant le Tribunal de la 1^e Section.

Le Tribunal réunit l'affaire (le 1 octobre) à celui de la 2^e Section, conformément à la loi du 13 juin 1860—Ce Tribunal se déclare incompté, dans les termes suivants :

Le Président du Tribunal et Ministre Dr. Vaca s'étant déclaré depuis longtemps incompté et procédé dans les affaires du docteur Gommoulin, qui il doit procéder au comité du Tribunal, conformément à la loi... M. le docteur Antonio s'estes postérieurement, commenté tout intéressé dans les champs dont les titres étaient en question.

C'est ainsi que se termine l'année 1861.

1862.

Lorsque l'on procéda pour compléter le Tribunal, M. le Dr. Olave fut appelé à faire partie; mais M. Gommoulin ayant déclaré l'impossibilité de ce magistrat, l'incompté fut remplacé par le 18 janvier.

Plus tard (le 13 mars), la réunion du Tribunal de la 1^e Section a été également déclarée incompté; le dossier fut remis à celui de la 2^e Section (le 27 mars), et ce Tribunal fut de nouveau déclaré incompté, l'ensemble (le travail) à formation d'un Tribunal spécial pour prendre connaissance du fait principal.

Mais pendant la formation de ce Tribunal spécial, le 25 avril, le greffier rendit compte au Tribunal de la 2^e Section de l'état de la formation, et ajouta officiellement que la réunion de même Tribunal fut par M. Gommoulin (le 11 janvier) dans la cause intentée par lui contre le journal "La République", pour délit de presse, était encore pendante.

En vertu de ce renouvellement officiel du greffier, le Tribunal de la 2^e Section fit suspendre la formation du Tribunal spécial qu'il avait sollicité, le leva, jusqu'à ce qu'il fut résolu la date retenue dans la cause contre le journal "La République".

M. Gommoulin demanda alors au dit Tribunal de la 2^e Section que cette démission qui suspendait arbitrairement la solution de la cause de l'indictio d'exception soit dans l'espace d'ailleurs ce Tribunal n'avait rien à voir, soit annulée, et il ajouta que déjà il s'était décidé définitivement de la faire renoncer, fait par lui dans la cause contre le journal "La République".

Mais le tribunal déclara le 16 mai qu'au contraire d'abord la solution de l'indictio n'apportait rien au greffier. M. Gommoulin, déclarant que ce Tribunal n'avait pas été engagé, et déclara que dès lors il devait être engagé, le greffier fut autorisé par le Tribunal respectif (le 3 juillet).

Mr. Gommoulin appela en nullité de cette décision et le Tribunal déclara forme pourtant sur cet appelle. Le Président du Tribunal de la 2^e section, M. le Docteur Montoro, malgré l'opposition dont le greffier avait demandé le jugement (le 25 juillet) les antécédents pour être étudié.

Ainsi plusieurs mois de procédures et de démarches difficiles ont été nécessaires pour trouver un tribunal légalement composé qui puisse enfin terminer avec elle. De deux choses l'une; ou il y a une flagrance, ou un mauvais voulir peu honorable de la part des magistrats qu'ils sont occupés jusqu'à ce jour de l'application.

Après plusieurs mois de procédures et de démarches difficiles pour trouver un tribunal légalement composé qui puisse enfin terminer avec elle. De deux choses l'une; ou il y a une flagrance, ou un mauvais voulir peu honorable de la part des magistrats qu'ils sont occupés jusqu'à ce jour de l'application.

Quiconque choisira si l'on veut; mais quelle que soit la cause, incertitude ou parti pris, la victime n'en est pas moins. M. Gommoulin qui depuis plus de cinq mois n'est pas privée de liberté, voit ses intérêts compromis, sans qu'il ait pu demander à ces dernières choses, il prétend prévoir une conclusion prochaine à tout événement.

Nous terminerons comme toujours, en apportant sur cette affaire l'attention du gouvernement. C'est notre manière à nous de protester.

1. B.

DERNIERES NOUVELLES.

Paraguay.

Un moment de mettre sous presse, nous recevons les journaux de Buenos Aires, qui contiennent la nouvelle du décès de Don Carlos Antonio Lopez, dictateur du Paraguay.

Cet événement qui peut avoir des suites importantes pour le Paraguay, si le peuple sait en profiter, a eu lieu le 10 de ce mois.

Pourtant, la mort même n'a pas dépassé plusieurs jours pour arrêter la tyrannie de cet homme, en montant il a voulu laisser au monde un exemple de despotsisme d'autre-tombe, et il a laissé, pour restaurer son pouvoir à son fils ainé le brigadier

ceux Vinti, dont l'Engelhard arrivé par le dernier vapour annonce la mort.

Et pour joindre une preuve à l'appui de mon assertion, je désignai du doigt la feuille étendue sur ma table où se trouvait l'article nécrologique.

Quelle que fut l'imprudence du personnage, la nouvelle de cette mort, qui bouleversa l'échafaudage de ses perfides, rebattit sensiblement son audace.

— Je ne me savais pas une ressemblance si flatteuse, reprit-il avec une affectation de bonne humeur. Je me crois pas toutefois abuser de votre obligeance en vous priant de bien faire comprendre à votre domestique qu'il y a rien absolument de commun entre M. Carabosso et moi.

— Vous connaissez comme moi les mœurs de l'Inde; mieux, vous moi, vous savez sans doute combien il est difficile de les faire renoncer à une idée qui s'est une fois nichée dans leur cervelle. Le pire de la situation, c'est que mon serviteur croit avoir eu affaire, au pied de la colonne Ochoterenay, non pas à un *sieur* Carabosso, mais à un véritable *personne!*— Je poursuis à demi-voix en accentuant mes paroles de la façon la plus dramatique: J'avais pu croire qu'un fatal hasard avait fait partir ce matin le coup de feu dans votre direction; hélas! le dont même ne m'est plus permis.

— Excellente idée, que je mettrai immédiatement à exécution si la chose était possible!— Le libidinieux, dont les instincts de fourberie ne se démentent pas, ajouta après une pause:— J'attends à chaque instant une lettre de change de l'Inde,

general, ministre de guerre et marine, etc., Don Francisco Solano Lopez.

Quand nous avons dit que le Paraguay n'était plus qu'un fief de la famille Lopez, et que tous les paraguayans en étaient les esclaves, nous savions être dans les limites de la plus stricte vérité; mais, pour ceux à qui notre langage a pu paraître exagéré, le document qui litige un peu comme un tronpeau de bétail, doit suffire de preuve convaincante de la sincérité de nos assertions.

Dans notre prochain numéro nous publierons ce document curieux, que l'Espagne nous empêche de produire aujourd'hui.

Lopez, tout, une nouvelle page s'ouvre dans l'histoire de ce pays. Dieu sait ce que l'avenir permettra d'y tracer.

1. B.

EXTERIEUR.

ETATS-UNIS.

Un des correspondants de la *Gironde* dit :

Je viens de lire une lettre curieuse et circonscrite sur les récentes défaites des fédérés, lettrière dans les meilleures conditions de renseignements, et qui fait foi, pour ainsi dire dans la question. Il résulte de cette lettre: 1. que si l'armée fédérale a changé sa ligne d'opérations et l'a placée sur James River, ce mouvement a été tout volontaire, il n'a nullement été déterminé par les combats du 27, car il a commencé le 25, sur l'Annone que Jackson, général des confédérés, a vaincu la bataille le 27 n'a pas eu l'importance que l'on lui attribue. 2. que l'armée fédérale a changé sa ligne d'opérations et l'a placée sur James River, ce mouvement a été tout volontaire, il n'a nullement été déterminé par les combats du 27, car il a commencé le 25, sur l'Annone que Jackson, général des confédérés, a vaincu la bataille le 27 n'a pas eu l'importance que l'on lui attribue. 3. que l'armée fédérale a changé sa ligne d'opérations et l'a placée sur James River, ce mouvement a été tout volontaire, il n'a nullement été déterminé par les combats du 27, car il a commencé le 25, sur l'Annone que Jackson, général des confédérés, a vaincu la bataille le 27 n'a pas eu l'importance que l'on lui attribue.

— Nos pertes sont très considérables. La brigade de Sykes perd la moitié de son effectif. Mais l'ennemi doit être détruit. De midi à six heures, tous ses efforts ont échoué, et en fin de compte, si une panique déplorée nous a fait perdre une partie de nos hommes, nous n'aurions pas été défaits. 4. que l'armée fédérale a changé sa ligne d'opérations et l'a placée sur James River, ce mouvement a été tout volontaire, il n'a nullement été déterminé par les combats du 27, car il a commencé le 25, sur l'Annone que Jackson, général des confédérés, a vaincu la bataille le 27 n'a pas eu l'importance que l'on lui attribue. 5. que l'armée fédérale a changé sa ligne d'opérations et l'a placée sur James River, ce mouvement a été tout volontaire, il n'a nullement été déterminé par les combats du 27, car il a commencé le 25, sur l'Annone que Jackson, général des confédérés, a vaincu la bataille le 27 n'a pas eu l'importance que l'on lui attribue.

— Je crois que mon gouvernement ne déclara pas cette proposition qui suspendait arbitrairement la solution de la cause de l'indictio d'exception, mais que l'armée française se trouve dans une position difficile, aussi bien que le désir de dénager une honorable retraite, m'engagent à vous proposer de capituler. La base essentielle de la capitulation sera l'évacuation du territoire de la République, dans un délai qui sera ultérieurement fixé.

— Après avoir mené en ces pays et notamment à Coquimbo, pendant quelques années, une vie irrégulière, M. de Tounens se mit dans la tête, l'an dernier, de se faire roi des Araucans.

— Dans ce but, il écrivit en France et parvint à faire publier dans les journaux qu'il avait été proclamé roi des Araucans et qu'il appelaient ses compatriotes pour former la aristocratie et la bureaucratie du nouveau royaume. Les offres de services et les sollicitations ne manquèrent pas. Alors le futur roi (qui n'avait pas encore vu ses futurs sujets et qui ignorait leur langue) laissa poser ses cheveux et entra dans son futur royaume avec un interprète chilien. La exposa qu'il venait pour délivrer l'Araucanie de la tyrannie et des usurpations des Espagnols (Chiliens), et que pour y parvenir il pouvait compter sur le secours de la France et de son Empereur, mais que, pour accomplir sa mission, il devait être proclamé roi, selon telle et telle cérémonie.

— Si cette proposition n'est pas acceptée, j'aurai rempli le dernier devoir que me commandait l'humanité, et j'exécuterai les ordres que j'ai reçus, rejetant la responsabilité de tout ce qui peut arriver sur ceux qui auront persisté à tenir une conduite condamnée par la raison et la justice.

— Zaragoza.

Le colonel Colonbros resta à peine dix minutes au quartier général français. Voici, d'après la *Providence de la Haye*, du 7 juillet, la réponse qu'il fut chargé de remettre au général Zamogo :

— Corps expéditionnaire du Mexique.

— Orizaba, 12 juin 1862.

— Le commandant en chef du corps expéditionnaire du Mexique ne se trouvant investi par son gouvernement d'aucuns pouvoirs politiques, tous ses pouvoirs ayant été conférés à M. de Salguy, il est impossible d'entrer en négociations, ainsi que la proposition lui en est faite par le général Zaragoza. Le ministre de France a son autorité pour recevoir des propositions de ce genre.

— Conte de LOREXER.

COCHINACHINE.

On écrit de Saigon au *Moniteur de la Flotte*:

— Le 27 mai, les ambassadeurs de Tu-Duc, avec une suite de cent treize personnes, sont arrivés ici sur le *Forbin*, qui remorquait une corvette

— Le *Forbin*, envoyé par l'amiral Bonard à

l'Inde pour aider à son pouvoir à son fils ainé le brigadier

ceux Vinti, dont l'Engelhard arrivé par le dernier

vapour annonce la mort.

Et pour joindre une preuve à l'appui de mon assertion, je désignai du doigt la feuille étendue sur ma table où se trouvait l'article nécrologique.

Quelle que fut l'imprudence du personnage, la nouvelle de cette mort, qui bouleversa l'échafaudage de ses perfides, rebattit sensiblement son audace.

— Je ne me savais pas une ressemblance si flatteuse, reprit-il avec une affectation de bonne humeur. Je me crois pas toutefois abuser de votre obligeance en vous priant de bien faire comprendre à votre domestique qu'il y a rien absolument de commun entre M. Carabosso et moi.

— Vous connaissez comme moi les mœurs de l'Inde;

meilleure, que moi, vous savez sans doute

combien il est difficile de les faire renoncer à une

idée qui s'est une fois nichée dans leur cervelle.

Le pire de la situation, c'est que mon serviteur croit avoir eu affaire, au pied de la colonne Ochoterenay, non pas à un *sieur* Carabosso, mais à un véritable *personne!*— Je poursuis à demi-voix en accentuant mes paroles de la façon la plus dramatique: J'avais pu croire qu'un fatal hasard avait fait partir ce matin le coup de feu dans votre direction; hélas! le dont même ne m'est plus permis.

— Excellente idée, que je mettrai immédiatement à exécution si la chose était possible!— Le libidinieux, dont les instincts de fourberie ne se démentent pas, ajouta après une pause:— J'attends à chaque instant une lettre de change de l'Inde,

se battent depuis le matin, elles n'ont presque plus de cartouches. L'ennemi aérien des réserves que depuis midi il a amassées. Ces troupes

qui se jettent en bon ordre sur notre gauche; qui se débânde, prend la fuite, et passant à travers notre artillerie, entraînent dans son déorder les troupes de notre centre. L'ennemi avance rapidement. Les élus majors mettent le sabre à la main et se jettent dans la mêlée pour arrêter les fuyards.

— On prend les draperies que l'on plante en terre et autour des casques, nous nous nouons dans nos groupes. La fusillade et la canonnade sont telles, que la grêle des projectiles qui frappe le sol y soulève une poussière permanente. A ce moment, le général Coux fait une charge de cavalerie, mais sa charge ne réussit pas et ses cavaliers, à leur retour ne font qu'aggraver le désordre. Je suis de valus efforts avec ceux qui se sentent un peu de cœur pour arrêter la panique. J'ai rejoint quelques officiers qui s'efforcent d'arrêter la cavalerie, et nous sommes parvenus à l'arrêter tout barrierau.

— Au commandant en chef des forces françaises à

Orizaba.

— L'attaque avait été fixée au 14 juin. Le 12 dans la soirée, un officier mexicain, le colonel Colonbros fut envoyé en parlementaire à Orizaba, et remit au général Lorencez la lettre suivante :

— Quartier général de l'armée de l'Est, Tecamalita, 12 juin 1862.

— Au commandant en chef des forces françaises à

Orizaba.

— J'ai des raisons de croire que vous et les officiers de la division placée sous votre commandement, vous avez envoyé à l'Empereur une protestation contre la conduite tenue par M. Dubois de Salguy, quand vous avez eu accès convaincu

que M. Dubois de Salguy avait provoqué l'envoi d'une expédition contre un peuple qui, jusqu'à ce jour, avait été le meilleur ami de la nation française. Cette circonstance et la certitude

que l'armée française se trouve dans une position difficile, aussi bien que le désir de dénager une honorable retraite, m'engagent à vous proposer de capituler. La base essentielle de la capitulation sera l'évacuation du territoire de la République, dans un délai qui sera ultérieurement fixé.

— Après avoir mené en ces pays et notamment à Coquimbo, pendant quelques années, une vie irrégulière, M. de Tounens se mit dans la tête, l'an dernier, de se faire roi des Araucans.

— Dans ce but, il écrivit en France et parvint à faire publier dans les journaux qu'il avait été proclamé roi des Araucans et qu'il appelaient ses compatriotes pour former la aristocratie et la bureaucratie du nouveau royaume.

— On aurait bien voulu parler, gagner du temps, et sur le Canal de Suez, mais le commandant du *Forbin*, remorquant la corvette annamite, a réussi à se faire arrêter par les pirates, et il a été débarqué avec toute sa troupe.

— On aurait bien voulu parler, gagner du temps, et sur le Canal de Suez, mais le commandant du *Forbin*, remorquant la corvette annamite, a réussi à se faire arrêter par les pirates, et il a été débarqué avec toute sa troupe.

— On aurait bien voulu parler, gagner du temps, et sur le Canal de Suez, mais le commandant du *Forbin*, remorquant la corvette annamite, a réussi à se faire arrêter par les pirates, et il a été débarqué avec toute sa troupe.

— On aurait bien voulu parler, gagner du temps, et sur le Canal de Suez, mais le commandant du *Forbin*, remorquant la corvette annamite, a réussi à se faire arrêter par les pirates, et il a été débarqué avec toute sa troupe.

— On aurait bien voulu parler, gagner du temps, et sur le Canal de Suez, mais le commandant du *Forbin*, remorquant la corvette annamite, a réussi à se faire arrêter par les pirates, et il a été débarqué avec toute sa troupe.

— On aurait bien voulu parler, gagner du temps, et sur le Canal de Suez, mais le commandant du *Forbin*, remorquant la corvette annamite, a réussi à se faire arrêter par les pirates, et il a été débarqué avec toute sa troupe.

— On aurait bien voulu parler, gagner du temps, et sur le Canal de Suez, mais le

ANNONCES.

80.^a ---RUE DE ZAVALA---80.^a

Comestibles & Liquides A 30 pour cent au-dessous du prix courant.

Huile de plagnole, la bouteille	\$ 300	reis	Biscuits Anglais supérieur, la boîte	" 1 160	"
Vin de Bordeaux, la id.	" 240	"	Thé de la Chine, la livre	" 700	"
Cognac vieux la id.	" 320	"	Vermicelle tre, qualité la cuisse	" 2	"
Bougie de l'Etoile, la livre	" 230	"	Huiliers	" 700	"
Moutarde de Dijon supérieure, le pot	" 160	"	Et beaucoup d'autres articles dont le détail		
Sucre rafiné, la livre	" 120	"	serait trop long.		
Champagne tre, qualité la bouteille	" 1	"	PARFUMERIE A 50 p.-% DE RABAIS:		
Chgne. la demi bouteille	" 480	"	Huile antique pour les cheveux, \$ le flacon	" 160	reis
Bière anglaise la demi bouteille	" 120	"	Extrait double pour mouchoir le flacon	" 240	"
Cigares le 100	" 600	"	Eau de Cologne, le flacon	" 320	"
Id. supérieurs, le 100	" 1 160	"	Savon de laitue superfin à	" 200	"
Vermouth supérieur, la bouteille	" 500	"	OCCASION!!		
Bitter id. id.	" 500	"	Souliers pour dames à	" 280	"
Jambon de Bayonne, la livre	" 220	"	Id de gomme à	" 450	"
Vin de Xeres, la bouteille	" 400	"			

DÉBIT TABAC.

CIGARRERIA FRANCESA DEL BANCO

Rue de Ituzaingó 80 et 82.

Dans cet Etablissement de spécialité pour les fumeurs on trouvera toujours le meilleur assortiment de Cigarres de la Havane de toutes les marques et de toutes les prix. Cigarres de Manille, façon Havane, Cigarres de Bahia d'une qualité supérieure à tout ce qui se fait dans le Pays.

Porte-cigares et porte-cigarrettes de luxe, en écaille, en ivoire, en nacre, de même que des porte-monnaies, porte-feuilles de tout genre, porte-cigares, porte-cigarrettes en cuir; en paille du Chili, et autres; parapluies, cannes, parfumerie, gants, jouvins, etc.

Le vrai Tabac à fumer, dit Caporal, Tabac français à priser.

Pipes vrai Ecume de mer, de Vienne; Ecume de Paris, pipes turques, en un mot tout ce qui concerne les fumeurs.

Chemises de Crimée, Paletots de gomme, anglais, petits sacs de cuir pour Dames, avec chaîne, etc.

Cigarreria Francesa

RUE DU 25 MAI 155.

Cigarres de toutes qualités. Tabac caporal. Tabac à fumer. Parfumeries fines des principales maisons de Paris. Gros et détail.

CATALOGUE des Livres reçus à la Librairie

**F. RIVAL
par le dernier Paquet.**

CALLE DEL 25 DE MAYO N° 250.

LIVRES DE LUXE POUR CADEAUX.

E. Begin—Voyages pittoresques en Espagne et Portugal, un vol. in-4 ^e , gravures, monuments, costumes, etc.
Louis Enault.—L'Inde pittoresque, vues, monuments, costumes, 1 vol. gravures, in-4 ^e , mosaique.
M. Cuendias.—L'Espagne pittoresque, artistique et monumentale, 1 vol. in-4 ^e .
Louis Ulbach.—L'Ile des rêves, aventures d'un Anglais qui s'ennuie, 1 vol. in-4 ^e illustré.
Mme la Csse de Bassanville.—La jeune fille chez tous les peuples, études morales et amusantes, 1 volume in-4 ^e .
Chartes de Ribelle—Le Monde et ses merveilles, géographie amusante et instructive, illustration, 1 vol. mosaique.

Cette Librairie recevant directement de France, d'Angleterre et des Etats-Unis d'Amérique, peut vendre à des prix bien plus modérés que ceux des autres Librairies, qui ne reçoivent que par commission.

F. Richomèn—La Gerbe d'or. Keepsake des demoiselles, 10 gravures anglaises, 1 vol. in-S^e, mosaique.

Swift—Voyages de Gulliver, 1 vol. in-S^e, mosaique, illustrés.

Wiss—Le Robinson Suisse, 1 vol. in-S^e, mosaique.

Daniel de Foë—Le Robinson Crusoe, 1 vol. in-S^e, mosaique.

Lamartine—Jocelyn, 1 vol. in-S^e, illustré, maroquin.

E. Chatton—Le tour du Monde, 2 vol. in-folio maroquin, tranches étoilées.

Divers auteurs—Album de caricatures, reliures simples et riches.

Pendant les visites—Album de jeunes filles.

Grand bonheur des enfants—Album.

Oeuvres choisies de Gavarni—Album.

Journal pour tous—Toutes les années.

Histoire de France en estampes.

Collection Bibliothèque de la jeunesse.—Nouvelles.

Journal pour tous—à l'exemple des librairies françaises on vend ce Journal

par numéro chaque Dimanche, de façon à ne causer aucune interruption dans la lecture des romans.

Collection débris de 300 Albums de portraits photographiques cartes de visite.

Assortiment de papiers photographiques de Bristol etc.

Papiers à lettre, français, anglais et américains de tous prix.

Enveloppe de lettres, françaises, anglaises et américaines de toutes classes et de tout format.

Encre de toutes espèce française et anglaise.

Fourniture de bureau, articles pour dessin etc.

SITE DE DÉPÔT

Des huîtres marinées françaises et des Bitters havrais de Grassettes.

Assortiment de Conserves fins.

Pommes de terre françaises et espagnoles pour semence.

Chez Masqueliez Rue des Missions 26.

ARGENTERIE CHRISTOFLE

ET COUTELEPIE.

CHEZ H. GAQUEREL.

Calle del Rincon numero 143.

Convertis, couteaux de table et de cuisine et tout les autres articles de cutellerie de Paris, de Langre de Nogent, et de Chatelbreace.

On trouve dans la même maison un grand assortiment de bandage herniaire, suspensoirs, ceintures, irrigateurs à ressort, instruments de chirurgie et fournitures pour dentiste etc. etc.

HORLOGERIE

ET

Bijouterie Françaises.

LEMARQUANT

Calle del 25 de Mayo N° 150.

Quoique cette maison ne fasse pas chaque jour des annonces dans les journaux, elle n'en reçoit pas moins par tous les paquets un assortiment des mieux choisis de bijoux en tous genres et à la dernière mode.

Les personnes de bon goût y trouveront toujours une collection de riches diamants et des œuvres les plus jolies de la bijouterie française.

Quant à ce qui concerne les prix, nulle part on ne pourra en trouver de plus équitables.

ADMINISTRATION

REBIBBO.

COLLECTION DES LOIS ET DECRETS

Expédiés et promulgués pendant la seconde année de la présidence actuelle.—Le second volume de cette importante collection est en vente rue de Alzaibar n. 31.

CABINET DE LECTURE DE J. B. LACASSY.

Rue de Misiones numero 99.

Le propriétaire de cet établissement, déjà bien connu pour le bon choix des auteurs qui le composent, vient de recevoir un grand nombre d'ouvrages nouveaux.

Le prix de l'abonnement est réduit à UNE PIASTRE par mois.—L'établissement est ouvert depuis 6 heures du matin jusqu'à 9 et ½ du soir.

On reçoit également des souscriptions pour "L'Observateur Français."

J. B. LACASSY.

EL PORVENIR DE LAS FAMILIAS.

Avis au public.

Je me fais un devoir de présenter à mes nombreux souscripteurs un résumé de la dernière revue administrative que je reçois du Chili en date du 1er avril 1862, et dont le bulletin "in extenso" est à leur disposition.

Pour certifier à Messieurs les souscripteurs l'état brillant de la société que je représente, je crois qu'il suffira de citer les chiffres suivants :

Capital souscrit au 1er. avril de la présente année : ps. st. 11,142,505 et 50 centavos (60 millions de francs environ). La Confédération Argentine et l'Uruguay figurent pour une somme de 2,695,650 piastres.

Capital converti en titres hypothécaires déposés au trésor de l'Etat et appartenant aux associés 9,396,200 piastres—de cette somme, 665,300 piastres seulement appartiennent aux familles dont les assurances doivent être liquidées cette année.

L'administration est heureuse de pouvoir annoncer à ses souscripteurs que les sommes remises par eux à la compagnie, ont obtenu par l'intérêt seul, sans compter les bénéfices provenant d'héritages, 14,30 p. 00 annuels. Le capital a été employé conformément aux Statuts en lettres hypothécaires, dont l'intérêt est bien connu de tous, ainsi que leur cours actuel sur place, et celui auquel ils ont été acquis, se trouvant aujourd'hui à un taux moyen de 83,40 p. 00.

Je laisse à Messieurs les souscripteurs le soin des commentaires qui peuvent être faits sur les données que je viens d'établir, persuadé qu'il ne pourra que servir à assurer à jamais la bonne renommée de la compagnie dont je suis le seul directeur à Montevideo.

C. R. Picconi.

SERVICES MARITIMES

MESSAGERIES IMPERIALES

PAQUEBOTS-POSTE FRANCAIS.

Le vapeur français SAINTONGE, commandant E. Corrier, partira de ce port le 17 octobre à 8 heures du matin pour Rio de Janeiro où il se rencontrera avec le grand vapeur transatlantique GUYENNE de la ligne de Bordeaux.

Les ports d'escale sont Bahia, Pernambuco, Saint-Vicent et Lisbonne. — A Saint-Vicent, le vapeur "Télémaque" a établi la correspondance avec Gorée.

Le vapeur SAINTONGE reçoit des passagers pour tous les ports ci-dessus mentionnés, fret et valeurs pour Rio de Janeiro, Bahia, Pernambuco, St-Vicent, Gorée, Lisbonne et Bordeaux.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Agence, rue des Misiones numero 90.

L'AGENT: J. CHARRY.